

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 2 Février 2021 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue au Centre multifonctionnel situé au 453A rue Ennis, **mardi 16 février 2021 à 21h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est absent :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

❖ Réouverture de la séance

- 14- Autorisation achat module de jeu 0-5 ans
- 15- Autorisation achat matériel de Dek-Hockey
- 16- Mandat au notaire Mario Mathieu pour achat de terrain
- 17- Demande d'aide financière à la politique du Développement du Territoire Régional
- 18- Acceptation des prix du camp de jour
- 19- Préparations des plans finaux CPE par WSP et l'architecte Odette Roy
- 20- Implantation d'un processus de gestion des demandes de formations
- 21- Recommandation d'embauche d'un pompier
- 22- Jardin Collectif
- 23- Demande d'assistance financière dans le programme d'aide à la voirie locale volet AIRRL pour la phase 3 du rang 9
- 24- Période de Questions
- 25- Fermeture de la séance

❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14-Autorisation achat module de jeu 0-5 ans

2021-02-59

Considérant que la municipalité a reçu une aide financière du PDT local et de Desjardins pour l'achat d'un module de jeu 0-5 ans ;

Considérant que la Municipalité s'est engagée à payer la différence de 3293,14\$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs à effectuer la commande du module de jeu 0-5 ans suivant la signature du protocole de la MRC;

Que la responsable des sports, loisirs est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents au projet .

15-Autorisation achat matériel de DekHockey

2021-02-60

Considérant que la municipalité a reçu une aide financière du PDT local et des entreprises locales pour l'achat d'une surface de Dekhockey;

Considérant que la Municipalité n'a rien à déboursier;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs à effectuer la commande de la surface de Dekhockey;

Que la responsable des sports, loisirs est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la commande.

16- Mandat au notaire Mario Mathieu pour achat de terrain

2021-02-61

Considérant que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a déposé une offre d'achat à la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame-des Amériques pour une parcelle de 9892 pieds carrés du lot 6 031 504, qui correspond au nouveau lot 6 402 741 après lotissement, au montant de 1,14\$ plus taxes le pied carré;

Considérant que cette offre d'achat à été acceptée par la Fabrique de Notre-Dame-des Amériques ;

Considérant que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley veut faire notarié l'achat du lot 6 402 741;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate monsieur Mario Mathieu, notaire, pour réaliser les actes notariés pour l'achat du lot 6 402 741 par la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents inhérents aux actes notariés demandés.

17- Demande d'aide financière à la politique du Développement du Territoire Régional

2021-02-62

Considérant que la MRC Beauce-Sartigan offre une aide financière dans le PDT RÉGIONAL ;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme avec son projet de station d'énigme extérieure ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière conjointe avec La Guadeloupe et St-Éphrem dans ce programme;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs à effectuer une demande d'aide financière .

Que la municipalité assumera 20% des coûts relatifs à sa part dans ce projet.

Que la directrice de la municipalité de La Guadeloupe, Mme Christiane Lacroix est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Honoré les documents inhérents à la demande conjointe des 3 municipalités.

18- Acceptation des prix du camp de jour

2021-02-63

Considérant le budget proposé par la responsable des sports, loisirs et culture pour le camp de jour de l'été 2021;

En conséquence, il est proposé par Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil approuve le budget du camp de jour de l'été 2021 tel que proposé par la responsable des sports, loisirs et culture.

19- Préparations des plans finaux CPE par WSP et l'architecte Odette Roy

2021-02-64

Considérant le projet de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour l'implantation d'un Centre de la petite enfance en installation sur son territoire ;

Considérant que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire faire préparer des plans et devis pour aménager un bâtiment lui appartenant afin que celui-ci soit en mesure d'accueillir un CPE en installation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley accepte l'offre de service de la firme d'Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques et mandate celle-ci pour la réalisation des plans et devis pour soumission ainsi que le suivi de construction(conditionnel à la réalisation des travaux) pour un montant total de 13 000\$ plus taxes .

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley accepte l'offre de service de la firme WSP et mandate celle-ci pour la réalisation des plans et devis pour soumission ainsi que la surveillance des travaux (conditionnel à la réalisation des travaux) pour le projet de transformation du bâtiment existant en un CPE et une bibliothèque municipale pour un montant total de 36 000\$ plus taxes .

20- Implantation d'un processus de gestion des demandes de formations

2021-02-65

Considérant qu'un montant important a déjà été accordé pour des formations pour l'année 2021 ;

Considérant qu'un suivi des demandes de formation doit être effectué;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'ensemble des formations demandées par les employés de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley devront être autorisées par résolution avant d'être accordées par le directeur général.

21- Embauche d'un nouveau Pompier

2021-02-66

Considérant que monsieur Patrick Trudel a fait part de son intérêt pour rejoindre les rangs du personnel pompier de la Municipalité ;

Considérant que le directeur du Service des incendies recommande l'embauche de monsieur Patrick Trudel comme pompier ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'embauche de monsieur Patrick Trudel comme pompier volontaire à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

22- Jardin collectif

2021-02-67

Considérant que la maison de la famille offre un soutien technique pour la mise en place d'un jardin collectif;

Considérant que les citoyens de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley n'ont pas démontré d'intérêt lors des publications publiques sur les réseaux sociaux ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil n'appuie pas le projet de jardin collectif pour la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

23- Demande d'assistance financière dans le programme d'aide à la voirie locale volet AIRRL pour la phase 3 du rang 9

2021-02-68

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

Considérant que la municipalité a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante: l'estimation détaillée du coût des travaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

24- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

25- FERMETURE DE LA SÉANCE

2021-02-69

Il est proposé par Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h45

Dany Quirion, maire

Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier